

C44/1

CHAPITRE 44

BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES EN BOIS

Notes :

1. Le présent chapitre ne comprend pas :

- a) les bois en copeaux, en éclats, concassés, moulus ou pulvérisés, des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires (n° 12.11) ;
- b) les bambous ou autres matières de nature ligneuse des espèces utilisées principalement en vannerie ou en sparterie, bruts, même fendus, sciés longitudinalement ou coupés en longueur (n° 14.01) ;
- c) les bois en copeaux, en éclats, moulus ou pulvérisés des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage (n° 1404) ;
- d) les charbons activés (n° 38.02) ;
- e) les articles du n° 42.02 ;
- f) les ouvrages du chapitre 46 ;
- g) les chaussures et leurs parties, du chapitre 64 ;
- h) les articles du chapitre 66 (les parapluies, les cannes et leurs parties, par exemple) ;
- ij) les ouvrages du n° 68.08 ;
- k) la bijouterie de fantaisie du n° 71 17 ;
- l) les articles de la section XVI ou de la section XVII (pièces mécaniques, boîtiers, enveloppes, cabinets pour machines et appareils et pièces de charonnage, par exemple) ;
- m) les articles de la section XVIII (les cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et les instruments de musique et leurs parties, par exemple) ;
- n) les parties d'armes (n° 93.05) ;
- o) les articles du chapitre 94 (meubles, appareils d'éclairage, constructions préfabriquées, par exemple) ;
- p) les articles du chapitre 95 (jouets, jeux, engins sportifs, par exemple) ;

C44/2

- q) les articles du chapitre 96 (pipes, parties de pipes, boutons et crayons, par exemple), à l'exclusion des manches et montures, en bois, pour articles du n° 96.03 ;
- r) les articles du chapitre 97 (objets d'art, par exemple).
2. Au sens du présent chapitre, on entend par «bois dits «densifiés »», le bois massif ou constitué par des placages, ayant subi un traitement chimique ou physique (pour le bois constitué par des placages, ce traitement doit être plus poussé qu'il n'est nécessaire pour assurer la cohésion) de nature à provoquer une augmentation sensible de la densité ou de la dureté, ainsi qu'une plus grande résistance aux effets mécaniques, chimiques ou électriques.
3. Pour l'application des n°s 44.14 à 44.21, les articles en panneaux de particules ou panneaux similaires, en panneaux de fibres, en bois stratifiés ou en bois dits «densifiés » sont assimilés aux articles correspondants en bois.
4. Les produits des n°s 44.10, 44.11 ou 44.12 peuvent être travaillés de manière à obtenir les profils admis pour les bois du n° 44.09, cintrés, ondulés, perforés, découpés ou obtenus sous des formes autres que carrée ou rectangulaire ou soumis à toute autre ouvraison, pour autant que celle-ci ne leur confère pas le caractère d'articles d'autres positions.
5. Le n° 44.17 ne couvre pas les outils dont la lame, le tranchant, la surface travaillante ou toute autre partie travaillante est constitué par l'une quelconque des matières mentionnées dans la note 1 du chapitre 82.
6. Sous réserve de la note 1 ci-dessus et sauf dispositions contraires, le terme «bois », dans un libellé de position du présent chapitre, s'applique également au bambou et aux autres matières de nature ligneuse.

Notes de sous-positions :

1. Aux fins du n° 4401 31, l'expression *boulettes de bois* désigne les sous-produits, tels que les éclats de coupe, les sciures ou les bois en plaquettes, issus de l'industrie mécanique de transformation du bois, de l'industrie du meuble ou d'autres activités de transformation du bois, agglomérés soit par simple pression, soit par adjonction d'un liant dans une proportion n'excédant pas 3% en poids. Ces boulettes sont de forme cylindrique, dont le diamètre et la longueur n'excèdent pas respectivement 25 millimètres et 100 millimètres.
2. Au sens des n°s 44.03 41 à 44.03 49, 44.07 21 à 44.07 29, 44.08 31 à 44.08 39 et 44.12 31, on entend par «*bois tropicaux* » les types de bois suivants : abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dark red meranti, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, light red meranti, limba, louro, maçaranduba, mahogany, makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, meranti bakau, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre du Guatemala, palissandre de Para,

C44/3

palissandre de Rio, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, sapelli, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.

Notes complémentaires UE :

1. On entend par « farine de bois », au sens du n° 44.05, la poudre de bois passant, avec au maximum 8 % en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 millimètre.
2. Pour l'application des sous-positions 4414 00 10, 4418 10 10, 4418 20 10, 4419 00 10, 4420 10 11 et 4420 90 91, on entend par « bois tropicaux » les bois tropicaux suivants : acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, , dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia), makoré, mansonia, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti.

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition															
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	U.R	I.F							
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.N	A.X		
	Tarif																			D.R	H.Q
	U.E																				
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux											
			%	%	%	%	%	%	%	%											
TC06/07	440290	0	0	9	-- autres :																
	440290	0	0	9	0	3							15					19			
44.03					Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris :																
					- Traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation :																
	440310	0	0	0																	
	440310	0	0	0	1	5							00					19			
	440310	0	0	0	9	3							00					19			
					- Autres, de conifères :																
					-- d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.) :																
					--- Grumes de sciage :																
	440320	1	1	0																	
	440320	1	1	0	0	7								00					19		
					--- Autres:																
	440320	1	9	0																	
	440320	1	9	0	0	1								00					19		
					-- de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L. :																
					--- Grumes de sciage :																
	440320	3	1	0																	
	440320	3	1	0	0	5								00					19		
				--- Autres:																	
440320	3	9	0																		
440320	3	9	0	0	9								00					19			
				-- Autres:																	
				--- Grumes de sciage :																	
440320	9	1	0																		
440320	9	1	0	0	9								00					19			
				--- Autres:																	
440320	9	9	0																		
440320	9	9	0	0	3								00					19			
				- autres, de bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre :																	
				-- Dark Red Meranti, Light red Meranti et Meranti Bakau :																	
TC11/12	440341	0	0	0	0	7							00					19			

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																		
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F										
	N.G.P														D.V	P.E	C.D	T.A	E.M	E.A	X.S			
	Tarif																					D.R	H.E	Q.U
	U.E																							
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux															
			%	%	%	%	%	%	%															
	440349				-- Autres :																			
	440349	1	0	0		--- Acajou d'Afrique iroko et sapelli :																		
TC11/12	440349	1	0	0	1	2 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Sapelli et acajou d'Afrique, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	1	0	0	9	0 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre iroko, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
	440349	3	5	0		--- Okoumé et sipo :																		
TC11/12	440349	3	5	0	1	5 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Okoumé, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	3	5	0	9	3 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Sipo, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
	440349	9	5	1		--- Autres :																		
TC11/12	440349	9	5	1	0	0 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Mandioqueira, Pau Amarelo, Quaruba et Tauari, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....																		
	440349	9	5	9		---- autres :																		
TC11/12	440349	9	5	9	1	7 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Obéché, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	9	5	9	2	8 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Limba, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	9	5	9	3	9 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Tiama, mansonia, ilomba, dibétou et azobé, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	9	5	9	4	0 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Virola, mahogany (Swietenia spp.) imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	9	5	9	5	1 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Makoré, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	9	5	9	6	2 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	9	5	9	7	3 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Teak, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												
TC11/12	440349	9	5	9	8	4 Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, Ramin, Kapur, Jongkong, Merbau, jelutong et Kempas, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00					19												

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition								
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	T.V	A.E	L.U	T.R	I.E
	N.G.P													
	Tarif													
	U.E													
NSH			imp	D.V	PE	EM	AX	ES	ES	ES				
			sition	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux			
				%	%	%	%	%	%	%	%			
44.04					Bois feuillards; échalas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires :									
	440410 0 0 0				- De conifères :									
	440410 0 0 0 1 2				<i>Bois de conifères, en éclisses, lames, rubans et similaires*.....</i>	00				19				
	440410 0 0 0 2 3				<i>Bois de conifères, simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires*.....</i>	00				19				
	440410 0 0 0 3 4				<i>Bois feuillards de conifères; échalas fendus de conifères*.....</i>	00				19				
	440410 0 0 0 9 0				<i>Pieux et piquets en bois de conifères, appointés, non sciés longitudinalement*.....</i>	00				19				
	440420 0 0 0				- Autres que de conifères :									
	440420 0 0 0 1 8				<i>Bois autres que de conifères, en éclisses, lames, rubans et similaires*.....</i>	00				19				
	440420 0 0 0 2 9				<i>Bois autres que de conifères, simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires*.....</i>	00				19				
	440420 0 0 0 3 0				<i>Bois feuillards autres que de conifères; échalas fendus autres que de conifères*.....</i>	00				19				
	440420 0 0 0 9 6				<i>Pieux et piquets en bois autres que de conifères, appointés, non sciés longitudinalement*.....</i>	00				19				
	44.05	440500 0 0 0				Laine (paille) de bois; farine de bois :								
		440500 0 0 0 0 2				<i>Laine (paille) de bois; farine de bois*.....</i>	00				19			
	44.06					Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires :								
440610 0 0 0				- Non imprégnées :										
440610 0 0 0 1 6				<i>Traverses en bois de pin, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées*..... (1).....</i>	00				07					
440610 0 0 0 2 7				<i>Traverses en bois de conifères, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées*..... (1).....</i>	00				07					
440610 0 0 0 9 4				<i>Traverses en autres bois, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées*..... (1).....</i>	00				07					
440690 0 0 0				- Autres :										
440690 0 0 0 1 4				<i>Traverses en bois de pin, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées*..... (1).....</i>	00				07					
440690 0 0 0 2 5				<i>Traverses en bois de conifères, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées*..... (1).....</i>	00				07					
440690 0 0 0 9 2				<i>Traverses en autres bois, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées*..... (1).....</i>	00				07					

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	T.R	I.F								
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.N	A.X			
	Tarif																			D.R	E.H	E.Q
	U.E																					
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux												
			%	%	%	%	%	%	%	%												
44.07					Bois sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm :																	
					- De conifères :																	
					-- poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés:																	
		440710	1 5 0																			
		440710	1 5 0 0	1	Bois de conifères, sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00					19											
					-- autres :																	
					--- rabotés :																	
		440710	3 1 0		---- d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.):																	
		440710	3 1 0 0	7	Bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.), sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00					19											
					---- de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L. :																	
		440710	3 3 0																			
		440710	3 3 0 0	3	Bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L., sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00					19											
					---- autres :																	
		440710	3 8 0																			
		440710	3 8 0 0	8	Autres bois de conifères, sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00					19											
				--- autres :																		
	440710	9 1 0		---- d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté; sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.) :																		
	440710	9 1 0 0	1	Autres bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.), sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00					19												
				---- de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L. :																		
	440710	9 3 0																				
	440710	9 3 0 0	7	Autres bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L., sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00					19												
				---- autres:																		
	440710	9 8 0																				
	440710	9 8 0 0	2	Autres bois de conifères, sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00					19												

N° de Position	Codification				Clé	Désignation des produits	Imposition																									
	N.D.P						code Q nd complé	D.D	D.V	E.O	D.H	I.V	A.E	L.U	T.R	I.F																
	N.G.P																D.V	E.O	D.H	I.V	A.E	L.U	T.R	I.F								
	Tarif																								D.V	E.O	D.H	I.V	A.E	L.U	T.R	I.F
	U.E																															
NSH				taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux																				
				%	%	%	%	%	%	%	%	%																				
TC11/12	440729	1	5	0	3	5	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché ,sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			
TC11/12	440729	1	5	0	4	6	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, ramin, kapur, jongkong, merbau, jelutong,kempas, sipo,acajou d'Afrique, makoré, tiama,mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose,sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			
TC11/12	440729	1	5	0	9	1	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			
	440729	2	0	0			--- Autres : ---- Keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obéché,sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose : ----- rabotés : ----- Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose :																									
TC11/12	440729	2	0	0	0	1	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*	00					19																			
	440729	2	5	0			----- autres :																									
TC11/12	440729	2	5	0	1	7	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre teak, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			
TC11/12	440729	2	5	0	2	8	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre okoumé, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés,rabotés,d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			
TC11/12	440729	2	5	0	3	9	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés,rabotés,d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			
TC11/12	440729	2	5	0	9	5	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing,ramin,kapur,jongkong, merbau, jelutong, kempas,sipo,acajou d'Afrique, makoré,tiama, mansonia, ilomba,dibétou, limba, azobé, sciés ou dédossés longitudinalement,tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			
	440729	4	5	0			----- poncés :																									
TC11/12	440729	4	5	0	1	5	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre teak, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés,poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																			

N° de Position	Codification				Clé	Désignation des produits	Imposition									
	N.D.P						code Q nd complé	D.D. menta	D.V. DRE	D.E. ODR	D.F. VIV	D.L. EL	D.T. TR	D.I. I.F	D.A. AXES	
	N.G.P															
	Tarif															
	U.E															
NSH				taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %					
TC11/12	440729	4	5	0	2	6	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre okoumé, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
TC11/12	440729	4	5	0	3	7	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
TC11/12	440729	4	5	0	9	3	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, ramin, kapur, jongkong, merbau, jelutong, kempas, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
	440729	6	0	0			---- autres :									
TC11/12	440729	6	0	0	1	8	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Azobé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
TC11/12	440729	6	0	0	2	9	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre teak, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
TC11/12	440729	6	0	0	3	0	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre okoumé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
TC11/12	440729	6	0	0	4	1	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
TC11/12	440729	6	0	0	9	6	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, ramin, kapur, jongkong, merbau, jelutong, kempas, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
	440729	8	3	0			---- rabotés :									
TC11/12	440729	8	3	0	0	4	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			
	440729	8	5	0			---- poncés :									
TC11/12	440729	8	5	0	0	0	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19			

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																			
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F											
	N.G.P														D.V	P.E	C.O	D.R	E.M	E.A	X.S				
	Tarif																					D.R	E.M	E.A	X.S
	U.E																								
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux																
			%	%	%	%	%	%	%																
	440794				-- de cerisier (Prunus spp.) :																				
	440794	1	0	0	--- rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés :																				
TC06/07	440794	1	0	0	1	5																			
					<i>Bois de cerisier (Prunus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés; d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
TC06/07	440794	1	0	0	9	3																			
					<i>Bois de cerisier (Prunus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
					--- autres :																				
					---- poncés :																				
TC06/07	440794	9	1	0	9	9																			
					<i>Autres bois de cerisier (Prunus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
					--- autres :																				
					---- autres :																				
TC06/07	440794	9	9	0	3																				
					<i>Autres bois de cerisier (Prunus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
					-- de frêne (Fraxinus spp.) :																				
	440795	1	0	0	--- rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés :																				
TC06/07	440795	1	0	0	1	0																			
					<i>Bois de frêne (Fraxinus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés; d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
TC06/07	440795	1	0	0	9	8																			
					<i>Bois de frêne (Fraxinus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
					--- autres :																				
					---- poncés :																				
TC06/07	440795	9	1	0	4																				
					<i>Autres bois de frêne (Fraxinus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
					--- autres :																				
					---- autres :																				
TC06/07	440795	9	9	0	8																				
					<i>Autres bois de frêne (Fraxinus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												
					-- Autres :																				
	440799	2	7	0	--- rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés:																				
TC11/12	440799	2	7	0	0	4																			
					<i>Autres bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés; collés par assemblage en bout, même poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*</i>		00						19												

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																																						
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	R.I.F	D.V	E.P	E.M	A.X	E.S																										
	N.G.P																		D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D													
	Tarif																															D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
	U.E																																											
NSH			D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D																													
																taux																												
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%																												
TC06/07	440799	4	0	0	---	autres :																																						
	440799	4	0	0	1	Autres bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																																
	440799	9	1	0	----	de peuplier :																																						
TC06/07	440799	9	1	0	4	Bois de peuplier sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																																
	440799	9	6	0	----	de bois tropicaux :																																						
	440799	9	6	0	9	Bois de bois tropicaux sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19																																
TC06/07	440799	9	8	0	----	autres:																																						
	440799	9	8	0	5	Autres bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6mm*	00					19																																
TC07/08	440810	1	5	2		Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm :																																						
	440810	1	5	2	2	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, de conifères, déroulés, rabotés; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30					19																																
TC07/08	440810	1	5	3	----	Autres:																																						
	440810	1	5	3	4	Autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, de conifères, sciés longitudinalement, déroulés, rabotés; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30					19																																
TC07/08	440810	1	5	7	----	Autres:																																						
	440810	1	5	7	2	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, de conifères, tranchés, rabotés; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30					19																																

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition														
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F						
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.X		
	Tarif																		D.R	E.Q
	U.E																			
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux										
			%	%	%	%	%	%	%	%										
TC11/12	440839	3	0	9	6	----- autres :														
	440839	3	0	9		0	6	Feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre <i>White lauan</i> , <i>sipo</i> , <i>limba</i> , <i>okoumé</i> , <i>obéché</i> , <i>acajou d'Afrique</i> , <i>sapelli</i> , <i>virola</i> , <i>mahogany</i> (<i>Swietenia spp.</i>), <i>palissandre de Rio</i> , <i>palissandre de Para</i> et <i>palissandre de Rose</i> , sciés longitudinalement, tranchés, autre que rabotés*.....	30			19								
TC07/08	440839	5	5	2	5	--- Autres : ---- poncés; rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés : ---- Déroulés : ----- feuilles pour plaquage obtenues par tranchage de bois stratifié :														
	440839	5	5	2		0	5	Feuilles pour placage obtenues par tranchage d'autres bois stratifiés visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, poncés; rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19								
TC07/08	440839	5	5	3	7	----- autres :														
	440839	5	5	3		0	7	Feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, poncés; rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19								
TC07/08	440839	5	5	7	5	---- Autres : ----- feuilles pour plaquage obtenues par tranchage de bois stratifié :														
	440839	5	5	7		0	5	Feuilles pour placage obtenues par tranchage d'autres bois stratifiés visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, poncés; rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19								
TC07/08	440839	5	5	8	7	----- autres :														
	440839	5	5	8		0	7	Feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, poncés; rabotés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19								
TC07/08	440839	7	0	1	6	---- autres : ---- Planchettes destinées à la fabrication de crayons : ----- Déroulés :														
	440839	7	0	1		0	6	Planchettes d'autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19								

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition								
	N.D.P					code								
	N.G.P					Q nd								
	Tarif					complé								
	U.E					menta	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F
NSH			mpc	D.V	P.E	C.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F			
			sition	DR	RE	QU		EM	EM	AX	ES			
				taux	taux	cod	taux	taux	cod	cod	taux			
				%	%	taxe	%	%	taxe	taxe	%			
TC07/08	440839	7	0	9	----- Autres :									
	440839	7	0	9	0 2	2	Planchettes d'autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19			
TC07/08	440839	8	5	2	----- autres :									
	440839	8	5	2	0 7	7	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié d'autres bois visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19			
TC07/08	440839	8	5	3	----- autres :									
	440839	8	5	3	0 9	9	autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19			
TC07/08	440839	8	5	7	----- Autres :									
	440839	8	5	7	0 7	7	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié d'autres bois visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19			
TC07/08	440839	8	5	8	----- autres :									
	440839	8	5	8	0 9	9	autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19			
TC07/08	440839	9	5	2	----- d'une épaisseur excédant 1 mm :									
	440839	9	5	2	0 1	1	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié d'autres bois visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur excédant 1 mm mais n'excédant pas 6 mm*.....	30			19			
TC07/08	440839	9	5	3	----- Déroulés :									
	440839	9	5	3	0 3	3	autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur excédant 1 mm mais n'excédant pas 6 mm*.....	30			19			

N° de Position	Codification				Clé	Désignation des produits	Imposition																		
	N.D.P						code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	T.R	I.L	R.F									
	N.G.P																D.V	P.E	E.M	E.N	A.X	E.S			
	Tarif																						D.R	E.H	E.Q
	U.E																								
NSH				taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux														
				%	%	%	%	%	%	%	%														
TC06/07	440921	0	0	0	5	2	Autres bois, en bambou, profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, filés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout*.....	15				19													
TC06/07	440921	0	0	0	9	6	Autres bois, en bambou, profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, autres que filés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout*.....	15				19													
	440929						-- autres :																		
	440929	1	0	0			--- Baguettes et moulures en bois, pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires :																		
TC06/07	440929	1	0	0	1	2	Baguettes et moulures en autres bois autres que de conifères, filés même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires*.....	15				19													
TC06/07	440929	1	0	0	9	0	Baguettes et moulures en autres bois autres que de conifères, autres que filés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires*.....	15				19													
	440929	9	1	0			--- autres :																		
	440929	9	1	0	1	7	---- Lames et frises pour parquets, non assemblées :																		
TC06/07	440929	9	1	0	9	5	Lames et frises pour parquets, en autres bois autres que de conifères, non assemblées, profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, autres que filés, même rabotés ou poncés*.....	15				19													
	440929	9	9	0			---- autres :																		
TC06/07	440929	9	9	0	1	1	Autres bois, en autres bois autres que de conifères, profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, filés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout*.....	15				19													
TC06/07	440929	9	9	0	9	9	Autres bois, en autres bois autres que de conifères, profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, autres que filés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout*..	15				19													
	44.10						Panneaux de particules, panneaux dits "Oriented strand board" (OSB) et panneaux similaires (par exemple "Waferboards"), en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques :																		
	441011						- en bois :																		
	441011	1	0	0			-- Panneaux de particules :																		
	441011	1	0	0	0	0	--- bruts ou simplement poncés:																		
TC06/07	441011	1	0	0	0	0	Panneaux de particules, en bois, bruts ou simplement poncés*....	30				19		094											
	441011	3	0	0			--- recouverts en surface de papier imprégné de mélamine:																		
TC06/07	441011	3	0	0	0	8	Panneaux de particules, en bois, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine*.....	30				19		094											
	441011	5	0	0			--- recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique:																		
TC06/07	441011	5	0	0	0	6	Panneaux de particules, en bois, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique*.....	30				19		094											

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition												
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.V	E	T	A	E	L	T	R	A	I	E
	N.G.P																	
	Tarif																	
	U.E																	
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux							
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%						
	441114				-- d'une épaisseur excédant 9 mm :													
	441114	1	0	0	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface:												
TC06/07	441114	1	0	0	1	3	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....	30			19			094				
TC06/07	441114	1	0	0	2	4	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....	30			19			094				
TC06/07	441114	1	0	0	9	1	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....	30			19			094				
	441114	9	0	0		---	Autres:											
TC06/07	441114	9	0	0	1	5	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3"	30			19			094				
TC06/07	441114	9	0	0	2	6	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3".....	30			19			094				
TC06/07	441114	9	0	0	9	3	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3".....	30			19			094				
	441192				-- d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3 :													
	441192	1	0	0	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface:												
TC06/07	441192	1	0	0	0	0	Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....	30			19			094				
	441192	9	0	0		---	Autres:											
TC06/07	441192	9	0	0	0	2	Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, autres".....	30			19			094				
	441193				-- d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8 g/cm3 :													
	441193	1	0	0	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface:												
TC06/07	441193	1	0	0	0	5	Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....	30			19			094				

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition								
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	F.V	A.E	L.U	T.R	I.L
	N.G.P													
	Tarif													
	U.E													
NSH			imp	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux				
			taux	%	%	%	%	%	%	%				
TC06/07	441193	9	0 0	7	--- Autres:									
	441193	9	0 0 0		Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, autres*.....	30			19		094			
TC06/07	441194	1	0 0	1	-- d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm3 : --- non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface:									
	441194	1	0 0 1		Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique n'excédant pas 0,35 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....	30			19		094			
TC06/07	441194	1	0 0 9	9	Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,35 g/cm3 mais n'excédant pas 0,5g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....	30			19		094			
TC06/07	441194	9	0 0	3	--- Autres:									
	441194	9	0 0 1		Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique n'excédant pas 0,35 g/cm3, autres*.....	30			19		094			
TC06/07	441194	9	0 0 9	1	Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,35 g/cm3 mais n'excédant pas 0,5g/cm3, autres*.....	30			19		094			
	44.12				Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires :									
TC09/10	441210	0	0 0	5	- en bambou :									
	441210	0	0 0 0		Bois de bambou contre-plaqués, plaqués ou stratifiés*.....	30			19					
TC09/10	441231	1	0 0	6	- autres bois contre-plaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm :									
	441231	1	0 0 0		-- Ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre : --- en acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola et white lauan:									
TC09/10	441231	1	0 0 0	6	Autres bois contre-plaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois du genre acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola et white lauan*.....	30			19					

N° de Position	Codification				Clé	Désignation des produits	Imposition																																				
	N.D.P						code Q nd complé	D.D	D.E	O	D	F	V	A	E	L	T	R	A	I	E																						
	N.G.P																					D	V	E	C	E	M	E	N	A	X	E											
	Tarif																																D	V	E	C	E	M	E	N	A	X	E
	U.E																																										
NSH				D	V	E	C	E	M	E	N	A	X	E																													
taux	taux	cod	taux												taux	cod	taux																										
%	%		%	%		%		%		%		%		%																													
TC12/13	441231	9	0	0	8	--- autres :																																					
	441231	9	0	0		8	Autres bois contre-plaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre (autres que ceux du 441231.10)*.....	30					19																														
TC12/13	441232	0	0	0	1	-- Autres, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères:																																					
	441232	1	0	0		1	--- en aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne hêtre, hickory ,maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier :																																				
TC12/13	441232	1	0	0	1	Autres bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles en aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, hickory ,maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères*.....	30					19																															
TC09/10	441232	9	0	0	3	--- autres:																																					
	441232	9	0	0		3	Autres bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que de bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères*.....	30					19																														
TC09/10	441239	0	0	0	2	-- Autres :																																					
	441239	0	0	0		2	Autres bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou), dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30					19																														
TC09/10	441294	1	0	0	7	- Autres :																																					
	441294	1	0	0		7	-- à âme panneau, lattée ou lamellée : --- ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères																																				
TC09/10	441294	1	0	0	7	Autres bois à âme panneau, lattée ou lamellée ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères*.....	30					19																															
TC09/10	441294	9	0	0	9	--- autres :																																					
	441294	9	0	0		9	Autres bois à âme panneau, lattée ou lamellée*.....	30					19																														
TC09/10	441299	3	0	0	0	-- Autres :																																					
	441299	3	0	0		0	--- contenant au moins un panneau de particules: Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, contenant au moins un panneau de particules, autres qu'à âme panneau, lattée ou lamellée*.....	30					19																														

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition															
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	U.R	I.F							
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.N	A.X		
	Tarif																			D.R	E.Q
	U.E																				
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux											
			%	%	%	%	%	%	%	%											
					--- autres :																
					---- Ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères:																
	441299	4	0	0	---- en aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, hickory, maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier :																
TC12/13	441299	4	0	0	0	4															
					<i>Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, autres qu'à âme panneauautée, lattée ou lamellée, ayant au moins un pli extérieur en bois d'aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, hickory, maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier *.....</i>		30				19										
	441299	5	0	0	---- autres :																
TC09/10	441299	5	0	0	0	8															
					<i>Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères (autres que ceux du n° 441299.40)*.....</i>		30				19										
	441299	8	5	0	---- autres:																
TC09/10	441299	8	5	0	0	5															
					<i>Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, autres qu'à âme panneauautée, lattée ou lamellée, autres*.....</i>		30				19										
44.13	441300	0	0	0	Bois dits "densifiés", en blocs, planches, lames ou profilés :																
	441300	0	0	1	- En blocs:																
	441300	0	0	1	0	8															
					<i>Bois dits "densifiés", en blocs*.....</i>		30				19										
	441300	0	0	9	- Autres:																
	441300	0	0	9	0	4															
					<i>Bois dits "densifiés", en planches, lames ou profilés*.....</i>		30				19										
44.14	441400				Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires :																
	441400	1	0	0	- en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre :																
	441400	1	0	0	1	8															
					<i>Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre, sculptés ou décorés à la main (de type artisanal)*</i>		30				19	15									
	441400	1	0	0	9	6															
					<i>Autres cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre*.....</i>		30				19	15									
	441400	9	0	0	- en autres bois :																
	441400	9	0	0	1	0															
					<i>Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en autres bois, sculptés ou décorés à la main (de type artisanal)*.....</i>		30				19	15									
	441400	9	0	0	9	8															
					<i>Autres cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en autres bois*.....</i>		30				19	15									

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition								
	N.D.P					code Q nd complé	D.D. menta	D.V. impo	D.E. DR	O. V. QU	H. T. AXES	I. V. AXES	L. T. AXES	T. R. I. F.
	N.G.P													
	Tarif													
	U.E													
NSH			taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %				
TC06/07	441872	0	0	0		-- autres, multicouches :								
	441872	0	0	0	3	30		1	19					
TC06/07	441879	0	0	0		-- autres :								
	441879	0	0	0	8	30		1	19					
TC06/07	441890	1	0	0		- Autres :								
	441890	1	0	0	9	30		1	19					
TC06/07	441890	8	0	1		--- Panneaux cellulaires :								
	441890	8	0	1	0	30		1	19					
TC06/07	441890	8	0	1	9	30		1	19					
TC06/07	441890	8	0	9		--- Autres :								
	441890	8	0	9	5	30		1	19					
44.19	441900	1	0	0		Articles en bois pour la table ou la cuisine :								
	441900	1	0	0	1	30		1	19			15		
44.19	441900	1	0	0	9	30		1	19			15		
	441900	9	0	0	5	30		1	19			15		
44.20	441900	9	0	0	9	30		1	19			15		
	442010	1	1	0		Bois marquetés et bois incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages similaires, en bois; statuettes et autres objets d'ornement, en bois; articles d'ameublement en bois ne relevant pas du Chapitre 94 :								
44.20	442010	1	1	0		- Statuettes et autres objets d'ornement, en bois :								
	442010	1	1	0	6	30		1	19			15		
44.20	442010	1	9	0		-- en autres bois:								
	442010	1	9	0	0	30		1	19			15		

44.21					Autres ouvrages en bois :							
	442110	0	0	0	- Cintres pour vêtements :							
	442110	0	0	0	6 Cintres en bois pour vêtements*.....	15		1	19			15
	442190				- Autres :							
	442190	9	1	0	-- en panneaux de fibres :							
	442190	9	1	0	3 Autres ouvrages en panneaux de fibres de bois*.....	15		1	19			15
	442190	9	5	0	-- autres :							
	442190	9	5	0	--- Cercueils							
TC13/14	442190	9	5	0	1 6 Cercueils en bois, de fabrication artisanale*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	5	0	9 4 Cercueils en bois, , autres que de fabrication artisanale*.....	15		01	19			15
	442190	9	7	1	---autres :							
	442190	9	7	1	---- Canettes, busettes, bobines pour filatures et tissage et pour fil à coudre et articles similaires, en bois tourné :							
TC13/14	442190	9	7	1	0 3 Canettes, busettes, bobines pour filatures et tissage et pour fil à coudre et articles similaires, en bois tourné *.....	15		01	19			
	442190	9	7	2	---- Chevilles en bois pour chaussures :							
TC13/14	442190	9	7	2	0 5 Chevilles en bois pour chaussures*.....	15		01	19			
	442190	9	7	3	---- Pavés en bois :							
TC13/14	442190	9	7	3	0 7 Pavés en bois*.....	15		01	19			15
	442190	9	7	4	---- Montures et parties de montures en bois,pour éventails et écrans à main :							
TC13/14	442190	9	7	4	0 9 Montures et parties de montures en bois,pour éventails et écrans à main*.....	15		01	19			
	442190	9	7	9	---- Autres :							
TC13/14	442190	9	7	9	1 0 Rouleaux pour stores avec ou sans ressorts*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	2 1 Bois préparés pour allumettes*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	3 2 Manches pour couverts de table*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	4 3 Abaisse langue*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	5 4 Mesures de capacité*.....	15		01	19			
TC13/14	442190	9	7	9	6 5 Modèles pour fonderie, en bois*.....	15		01	19			
TC13/14	442190	9	7	9	7 6 Echelles*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	8 7 Autres ouvrages en bois, de fabrication artisanale*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	9 8 Autres ouvrages en bois, autres que de fabrication artisanale*...	15		01	19			15

(1) Ce produit est considéré comme un bien d'équipement non fabriqué localement et bénéficie des avantages accordés dans le cadre de l'article 1 du Décret gouvernemental n° 2017-419 du 10 avril 2017, fixant les listes des équipements et les conditions de bénéfice des incitations prévues par les articles 3, 4 et 5 de la loi n°2017-8 du 14 février 2017, relative à la refonte du dispositif des avantages fiscaux.